

**Le sénateur Buckwold:** Donc l'État fédéral va récupérer une part appréciable de l'argent décaissé.

**Le sénateur McDonald:** Cela, je suppose, va varier avec le taux d'imposition de chaque agriculteur. Quoi qu'il en soit, les versements effectués par le fonds sont imposables, tout comme les cotisations sont déductibles des revenus dans l'année où elles sont payées.

(Sur la motion du sénateur Yuzyk, le débat est ajourné.)

### LES PRIVILÈGES ET LES IMMUNITÉS DES SÉNATEURS

#### PROPOSITION DE CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL—SUITE DU DÉBAT

A l'appel de l'ordre du jour:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Perrault, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Qu'un comité spécial du Sénat soit institué pour faire étude et rapport sur les privilèges et immunités s'appliquant aux sénateurs dans l'enceinte du Sénat, et des pouvoirs du Président du Sénat.—(L'honorable sénateur Croll).

**Le sénateur Croll:** Honorables sénateurs, la dernière fois que j'ai parlé de cette motion, qui n'émane pas de moi, j'ai dit que sa discussion était inopportune. Malgré son importance, j'estime toujours que son examen est inopportun. Mais si un autre sénateur désire la discuter à un moment quelconque, je m'inclinerai.

**Le sénateur Flynn:** Dans ce cas, passons au vote.

**Son Honneur le Président:** Vous voulez passer au vote, honorables sénateurs?

**Le sénateur Flynn:** Si le sénateur Croll n'a pas l'intention de prendre la parole sur la motion et si personne d'autre ne désire le faire, alors passons au vote.

**Le sénateur Croll:** Je crois que le sénateur Rowe a laissé entendre plus tôt dans la journée qu'il voudrait prendre la parole sur cette question.

**Le sénateur Flynn:** Demandez-vous alors de reporter le débat au nom du sénateur Rowe?

**Le sénateur Croll:** Non. J'ai dit que je le reportais en mon nom.

**Le sénateur Flynn:** Mais, apparemment, vous n'avez rien d'autre à dire sur le sujet.

**Le sénateur Croll:** Quelqu'un d'autre a peut-être quelque chose à dire.

**Le sénateur Flynn:** Si quelqu'un d'autre a quelque chose à dire, qu'il ajourne alors le débat.

**Le sénateur Croll:** J'aimerais ajourner ce débat à ce moment-ci avec l'entente que n'importe quel sénateur le reprenne.

**Le sénateur Flynn:** Très bien! Y a-t-il quelqu'un d'autre?

**Le sénateur Croll:** Il pourrait y en avoir.

**Le sénateur Flynn:** Si nous ne le savons pas, nous devrions alors passer au vote.

**Le sénateur Croll:** Il pourrait y en avoir demain.

**Le sénateur Langlois:** Il est bien possible que certains sénateurs qui ne sont pas présents à la Chambre veuillent parler demain.

[Le sénateur McDonald.]

**Le sénateur Flynn:** Que le whip de l'autre côté ajourne alors le débat, mais si personne d'autre ne veut prendre la parole, nous devrions alors passer au vote.

**Le sénateur Petten:** J'ajournerai le débat. Honorables sénateurs, je propose l'ajournement du débat.

**Le sénateur Flynn:** Cela nous fera-t-il faire quelque progrès?

(Sur la motion du sénateur Petten, le débat est ajourné.)

### L'ASSEMBLÉE DE L'ATLANTIQUE-NORD

#### XXI<sup>e</sup> RÉUNION ANNUELLE, COPENHAGUE, DANEMARK—FIN DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue le jeudi 4 décembre 1975, de l'interpellation du sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la 21<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord tenue à Copenhague au Danemark, du 21 au 26 septembre 1975, et en particulier sur les entretiens et les délibérations de la réunion et sur la participation de la délégation canadienne.

**L'honorable Paul C. Lafond:** Honorables sénateurs, il s'est passé tant de temps depuis le 4 décembre que la question de la 21<sup>e</sup> réunion annuelle pourrait sembler un peu éventée. Pour cette raison, je suggérerais, à moins que quelqu'un ne souhaite discuter de ce sujet, qu'il soit éliminé de l'ordre du jour. Auparavant, j'aimerais cependant faire quelques remarques.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter mes collègues qui ont participé à cette réunion, les sénateurs A. H. McDonald et Paul Yuzyk, pour leur collaboration sérieuse, intéressante et enrichissante. Je pourrais également reprendre un certain nombre d'arguments que j'ai invoqués l'année dernière, mais je ne crois pas nécessaire de le faire maintenant.

● (1500)

L'intervention du sénateur McDonald concernait notre contribution à l'OTAN dans le domaine de la défense. Bien sûr, n'oublions pas que l'OTAN a été créée pour accomplir certaines choses que les Nations Unies ne pouvaient pas réaliser à ce moment-là et qu'elles ne peuvent sans doute toujours pas faire. Depuis la création de l'OTAN on a pensé, et le Canada a soulevé la question, qu'on pourrait sans doute faire davantage dans le domaine de la coopération politique et économique. Bien sûr, avec l'entrée d'autres membres de l'OTAN dans la Communauté économique européenne, la majorité des membres de cette organisation estiment, et peut-être à raison, qu'ils peuvent contribuer plus efficacement à la stabilité politique et économique mondiale au sein de la Communauté économique européenne qu'au sein de l'OTAN si bien que, pour les quelques années à venir du moins, nous devons sans doute porter plus d'attention aux aspects concernant la défense qu'à ceux concernant l'organisation. J'aimerais revenir à cela dans un instant.

Je remercie le sénateur Yuzyk d'avoir fait consigner au compte rendu le texte complet des recommandations et des résolutions adoptées par l'Assemblée. J'aimerais surtout attirer l'attention des honorables sénateurs sur la partie des résolutions et des recommandations qui émane du comité scientifique au sein duquel j'ai œuvré l'automne dernier. C'est un des aspects des opérations de l'OTAN qui n'a rien de secret et qui assure à l'OTAN d'excellentes relations publiques à l'échelle mondiale.